

“ l'autorité des évêques, je m'engage solennellement sur ma foi et mon honneur à voter en Chambre sans restriction aucune, si je suis élu député, contre ce règlement ou contre tout autre règlement qui ne sera pas accepté par la même autorité religieuse, suivant les termes de la constitution du Manitoba et du jugement du Conseil Privé de Sa Majesté.

“ En fils soumis de l'Eglise catholique, je m'engage aussi à défendre absolument à tous ceux qui me représenteront dans la présente campagne électorale, soit du haut des hustings, soit dans leurs conversations particulières avec les électeurs, de dire un seul mot en faveur du règlement Laurier-Greenway, ou de son essai, parce qu'il n'est pas accepté par l'autorité religieuse.

“ En foi de quoi, à la satisfaction de monseigneur l'évêque de Rimouski, j'ai

signé ce
6 mars
Messieu
Séminar
mission
avec mo
J'ai dé
céder à la
pour les

1° Par
la deman
bles et élé
qui paien
contribue
2° Par
contribua
ler et dis
du Mani
cordé à n

pendant
appui et s